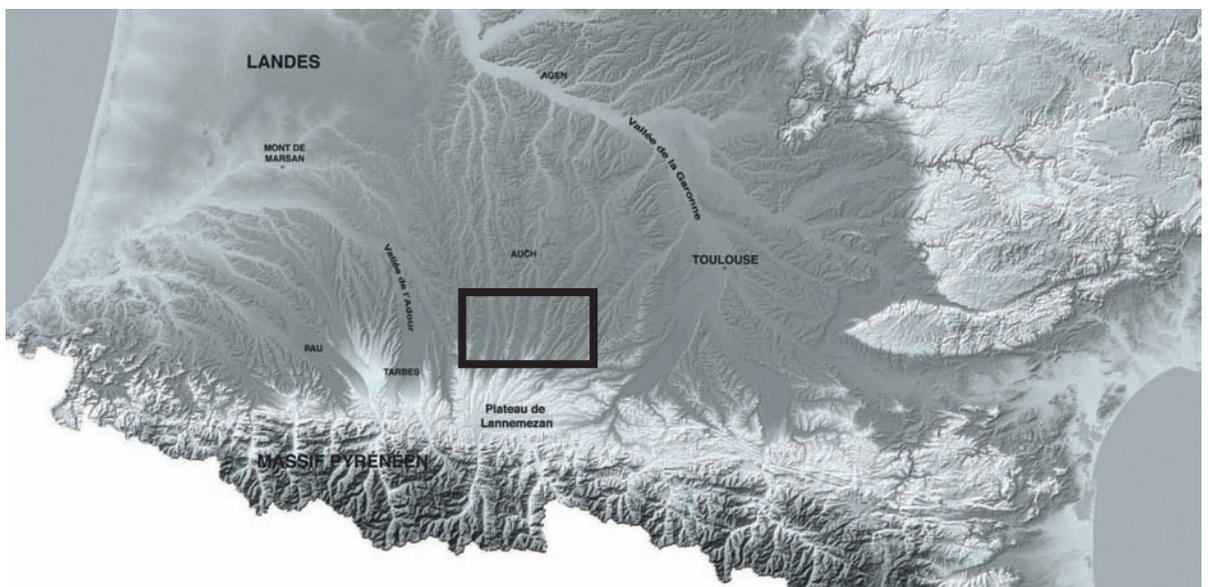
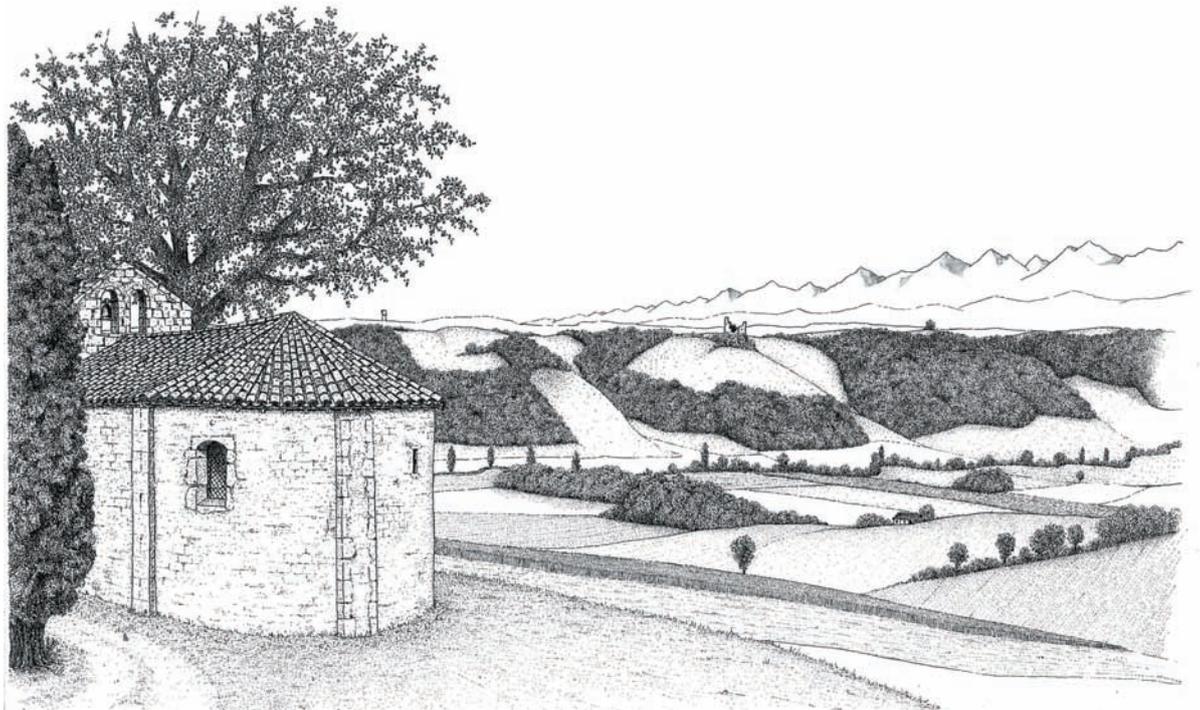




ASTARAC



© IGN, la France en Relief

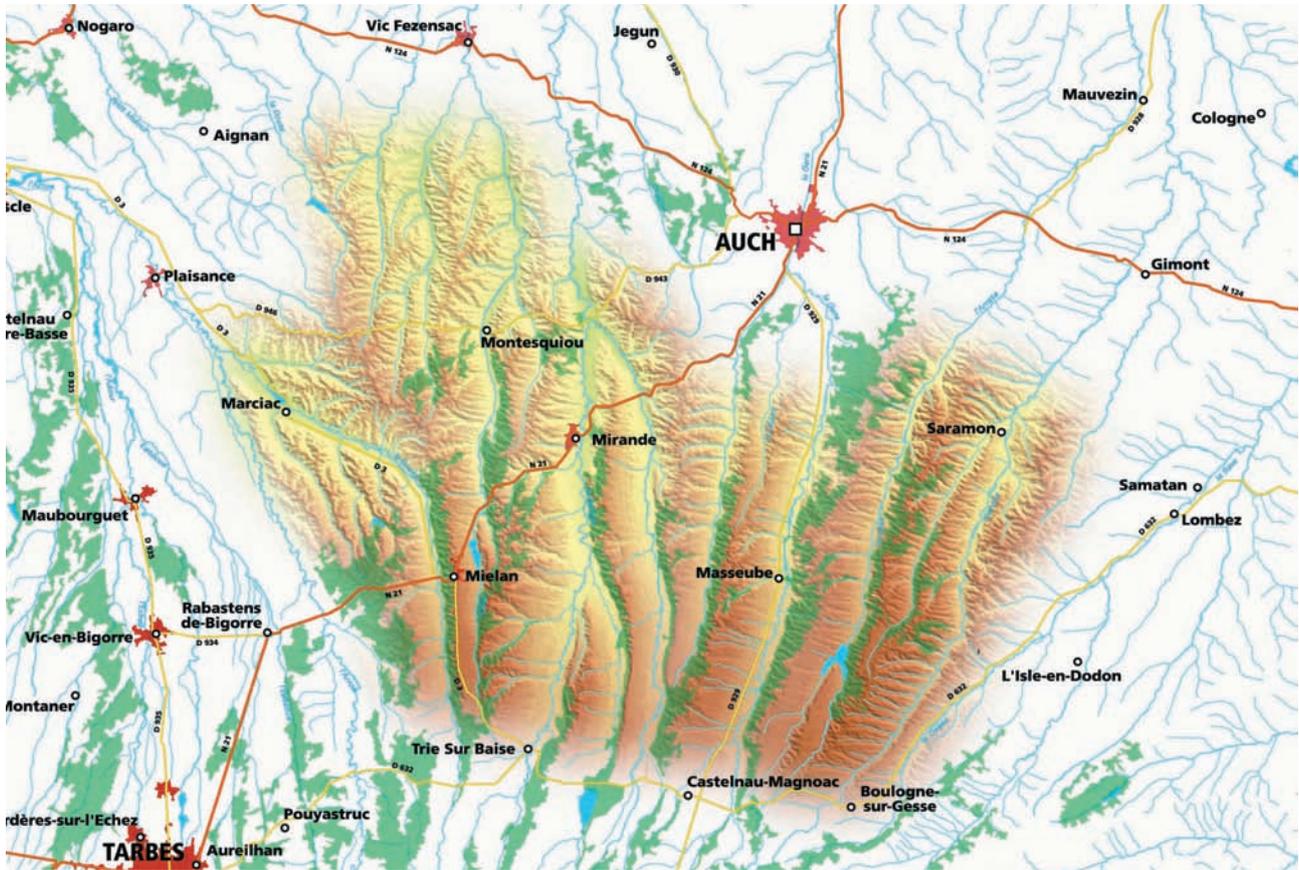


Ouvrages :

- «Le Patrimoine architectural et naturel du Haut-Astarac», Bruno Sirven, CAUE 32, Juillet 1996
- «Les paysages entre Gimone et Arrats», Jean Lantaron, Mémoire de maîtrise de Géographie, Octobre 1993, Université Toulouse le Mirail
- «Catalogue des stations forestières de l'Astarac», CRPF, AMIDEV, 1986.

Lieux de Découvertes :

- Les bastides de Marciac, Masseube, Mirande, Miélan, Bassoues, Trie sur Baïse
- Monuments : Église fortifiée de Simorre, Donjon de Bassoues
- Les lacs de la Gimone, de l'Astarac, de Miélan et de Puydarieux



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

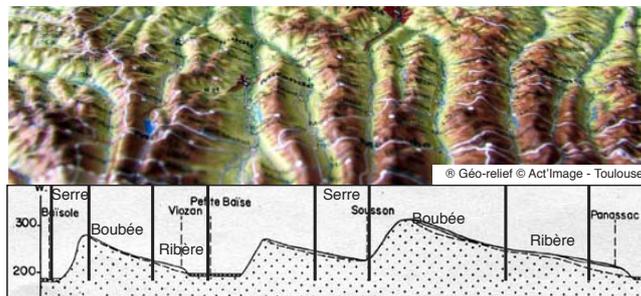




L'Astarac englobe tout le Sud du département, un quart de sa superficie, et correspond au pied de l'éventail gascon. C'est le «**Haut-Gers**», la partie la plus «**montagnarde**», celle où les **altitudes sont les plus importantes, les pentes les plus fortes** et où l'**influence des Pyrénées** est la plus prégnante (avec son voisin Magnoac).

L'unité paysagère de ce vaste ensemble repose avant tout sur **une unité géologique et morphologique** :

- le sous-sol est essentiellement composé de **dépôts molassiques** (argilo-caillouteux) issus de l'érosion des Pyrénées au tertiaire
- **une dizaine de cours d'eau orientés Sud-Nord** ont découpé ce substrat et creusé des vallées au profil similaire où la dissymétrie des versants est particulièrement lisible. Ces vallées offrent des paysages à la fois «sauvages» et «cultivés» marqués par **une polyculture où l'élevage occupe encore une place très importante.**



Ces limites sont :

- à l'Ouest, les larges couloirs des vallées de l'Arros et de l'Adour dans la Bigorre et la Rivière-Basse (qui obliquent vers Nord-Ouest)
- à l'Est, ceux de la Save et de la Gesse dans le Comminges et le Savès Toulousain (qui obliquent vers le Nord-Est)
- au Sud, le Magnoac au pied du plateau de Lannemezan où naissent la plupart des rivières
- au Nord, la RN124, au-delà de laquelle, les molasses se mêlent avec les sables landais dans l'Armagnac ou avec le calcaire dans la Ténarèze, le Pays d'Auch, ou la Lomagne

Le paysage est rythmé par l'alternance «coteaux-vallées» très lisibles et dont on distingue aisément les trois ensembles physiologiques qui les composent : la **boubée, la serre et la ribère**. Ils sont distincts par leur relief mais aussi parce que la distribution des cultures, de la végétation, de l'habitat ou même des circulations s'y organisent de manière différente et **complémentaire**.

- la **ribère** en fond de vallée est un simple ruban alluvial, **plat** et abondamment **cultivé**. C'est un couloir de circulation naturel où l'on rencontre les grands axes de communication (mercadère) et les principaux centres urbains.

- la **serre**, rive droite, prend la forme d'un **coteau étroit et abrupt** qui s'élève d'une centaine de mètres au dessus de la ribère. Elle est largement **dédiée aux bois et aux pâturages**. Au sommet, en sinuant le long des serrades, on bénéficie de multiples vues panoramiques sur les vallées et la succession des coteaux. Fermes isolées et petit villages perchés se succèdent ainsi qu'un important patrimoine diffus : motte, chapelle, moulin à vent...

- la **boubée** qui s'étale rive gauche en pente douce est un espace de transition. De petits ruisseaux affluents ont creusé un paysage **de vallons et de collines amples** et cultivés dans l'ensemble, mais ponctués également de bois et de prairies. Le parcellaire reste modeste et les pentes relativement importantes. Elle est surtout le siège d'un habitat dispersé.

La succession des vallées produit un **paysage répétitif mais jamais monotone** car nuancé :

- **du Sud au Nord au sein de chaque vallée**, le relief s'atténue, l'influence climatique pyrénéenne s'étirole, les sols sont de plus en plus calcaires, la mise en valeur des terres plus intensive, et une architecture de pierre succède aux maisons d'argile
- **d'Est en Ouest, de vallée en vallée**, l'influence océanique ou méditerranéenne est plus ou moins marquée et influe sur la végétation et les types de culture (présence plus ou moins forte du maïs ou des céréales).

On pourrait ainsi aisément distinguer un Astarac Nord et un Astarac Sud, un Astarac Oriental et un Astarac Occidental mais l'homogénéité d'ensemble, par rapport aux autres terroirs gersois, l'emporte sur la diversité.

Ce vaste ensemble paysager n'a **pas de réelle capitale**. Il est partagé entre les influences auscitaine au Nord, tarbaise au Sud-Ouest et même toulousaine au Nord-Est qui lui assurent aujourd'hui une certaine stabilité démographique après une longue période de déclin. **Mirande**, trop petite sous-préfecture, ou **Masseube** situées au coeur du terroir dans les deux plus grandes vallées (Baïse et Gers) et le long des principaux axes (RN21 et D929) font office de capitales symboliques. L'organisation du territoire reste marquée par le **cloisonnement des vallées**. Chacune compte son petit centre urbain et les principales routes suivent leur axe Sud-Nord.



Enjeux et prospective

Tendances :

- enfrichement et abandon des terres dans les coteaux, généralisation du maïs en fond de vallée
- périurbanisation localisée, implantation de constructions neuves sur les hauteurs (point de vue)
- dégradation de l'habitat traditionnel

Potentialités :

- homogénéité d'ensemble des paysages
- tourisme «nature»
- proximité des Pyrénées et leur présence remarquable dans le paysage

Initiatives souhaitables :

- aménagements paysagers des abords de fermes d'exploitation, intégration des bâtiments d'élevage
- valorisation des 3 axes importants : RN21, D939, D929

À consulter les fiches «lieux et patrimoines» : élevage / ferme d'exploitation / eau stagnante / chapelle / village-église / bois et forêts / bâtiments agricoles



La motte de Moncassin surplombe la Baïse Fermes-équerrres dispersées sur la boubée -Duffort-

St Arailles, village fortifié



Paysage polycole et nouveaux bâtiments d'élevage

Ferme-équerre depuis la cour intérieure



Château de Garrané

Bâtiments et Parcours avicoles

La plus petite mairie de France



Paysage du pays d'anglès

rière cultivée

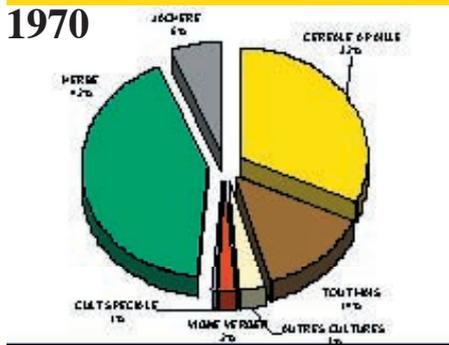
Maison de maître en Grès



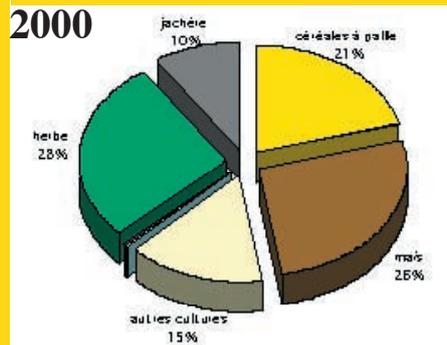
les Pyrénées, majestueux décors des paysages de l'Astarac

Terre crue, Grès, Galets

Chapelle d'Haulies



Répartition de la SAU, RGA 1970

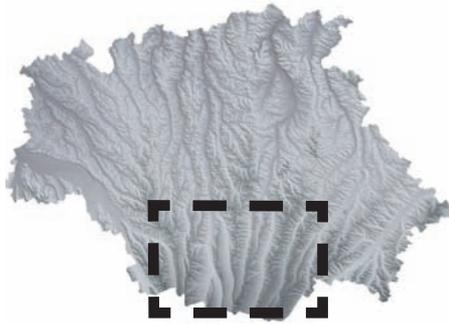


Répartition de la SAU, RGA 2000

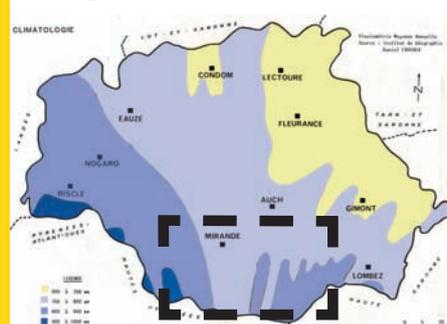
L'Astarac...

- ...la région où les pentes et le relief sont les plus importants
- ...un quart des terres consacré à l'élevage
- ...un quart des terres consacrés au maïs
- ...détient l'un des taux de boisement les plus fort du département (17,8%)
- ... Point culminant du Gers : chapelle Saint-Roch : 380 mètres

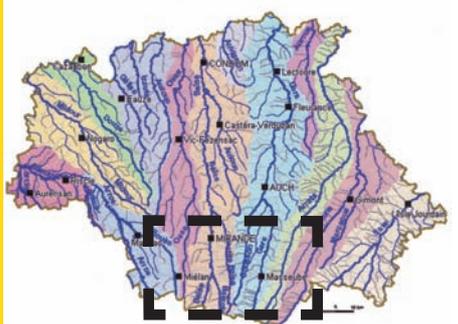
Étymologie supposée : le domaine de «d'Astarius» (romanisation d'un nom de personne)



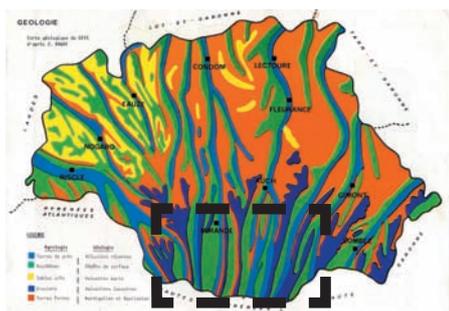
Relief éventail gascon (source IGN)



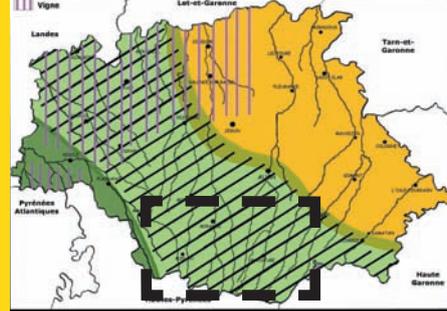
Pluviométrie



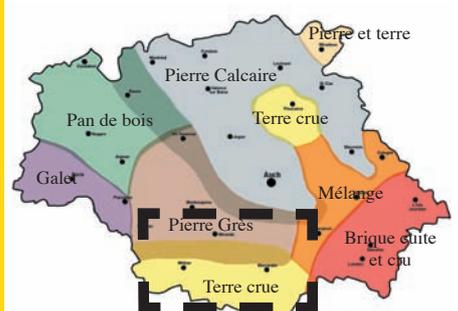
Bassins Hydrographiques



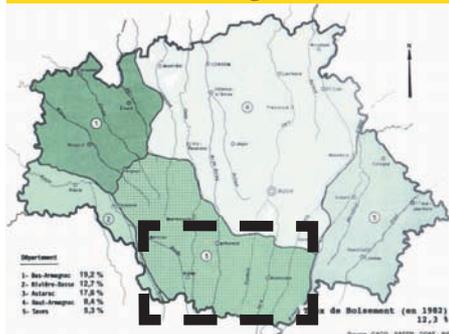
Pédologie



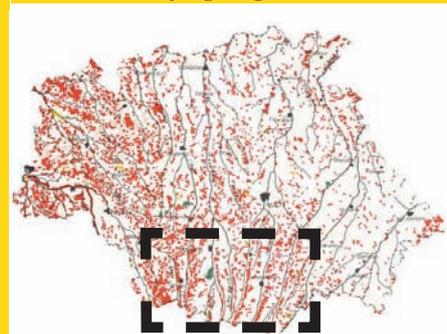
Paysages agraires



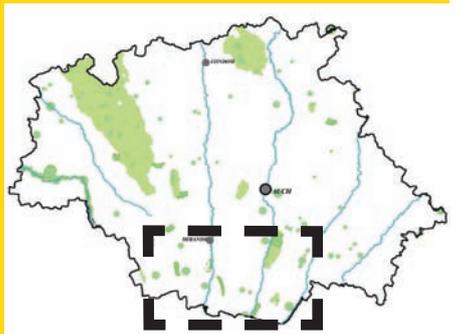
Matériaux de construction



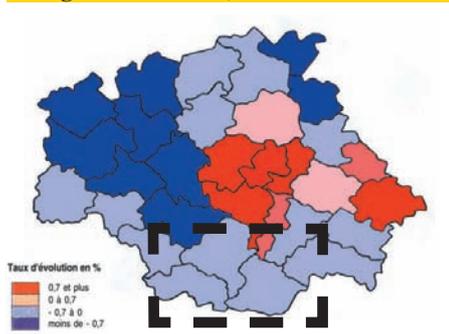
Régions forestières, taux de boisement



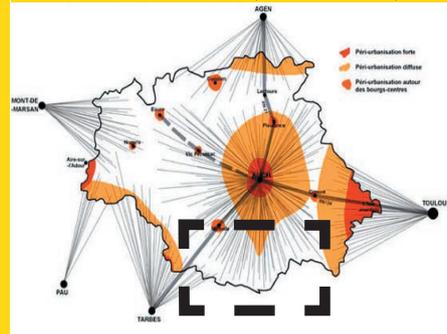
Massifs forestiers (source CRPF)



Milieux naturels, ZNIEFF (source DIREN)



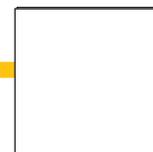
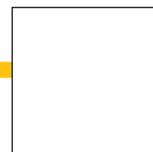
Démographie par canton, 1982-1999



Attractivité et péri-urbanisation

Mirande : 3 565 hab
 Masseube : 1 453 hab
 Miélan : 1 290 hab
 Marciac : 1 211 hab
 Seissan : 984 hab
 Saramon : 661 hab
 Montesquiou : 579 hab

Villes principales



À la fois cultivé et «sauvage», l'Astarac est la deuxième région forestière du département. Les bois couvrent 15% de son territoire, se concentrant principalement sur les serres. Mais au-delà de ces coteaux sauvages, élément paysager le plus remarquable, l'Astarac se révèle être, dans le détail, une véritable mosaïque de lieux et de milieux aux potentialités agraires inégales et qui abritent une faune et une flore diversifiées.

L'affectation des sols dépend étroitement des expositions et surtout des pentes. Ainsi, serre, boubée, paguère, et même soulan et paguère au sein des vallons constituent-ils des ensembles bien distincts. Mais les types de culture et de végétation dépendent également de la situation au sein de l'Astarac : ils évoluent d'Est en Ouest et du Nord au Sud, suivant les variations du relief d'ensemble, des types de sols et des influences climatiques :

- atténuation du relief principal du Sud au Nord avec des altitudes décroissantes (de 350m à 250m sur les coteaux) et des pentes plus douces mais par contre accentuation du relief secondaire (vallonnement),
- dépôts récents et sols acides au Sud, dépôts plus anciens et sols plus calcaires au Nord,
- influence atlantique à l'Ouest, méditerranéenne à l'Est, et surtout pyrénéenne au Sud.



Coteau «tendu» qui ferme l'horizon dans la vallée de la Baïsole

Les paysages identitaires des serres

Au Sud, les «serres» sont étroites et abruptes et parcourues seulement par quelques ravins. Elles se présentent comme de véritables ourlets et sont totalement livrées au bois et aux pâturages, les fortes pentes interdisant toute mise en culture. Au fur et à mesure que l'on progresse vers le Nord, les serres s'élargissent et les ravins se transforment progressivement en d'immenses vallons de plus en plus cultivés.

Dans ces coteaux, les fortes pentes et l'exposition créent les conditions les plus chaudes et les plus sèches. Au Sud, les ourlets boisés supportent une végétation acidiphile (Châtaignier, Hêtre, Charme, Meriser) que l'on découvre de part et d'autre de la route en lacets qui «escalade» le coteau. Plus au Nord, les essences calcicoles prédominent : Érable champêtre, Orme, Cornouiller sanguin, Genévrier, Genêt d'Espagne, Rosier des chiens, Viorne lantane, Aubépine.

Dans ces coteaux, la régression de l'élevage entraîne l'apparition de très nombreuses friches peuplées de landes ou de «garrigues», des paysages spécifiques de l'Astarac.



Évolution des paysages de coteaux du Sud au Nord de l'Astarac



À proximité d'Auch, lambeau de bois dans le coteau



Vers Mirande, coteau déjà parsemé de prairies et cultures

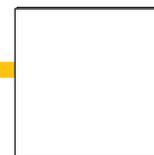


Vers Miélan, Pays des Baïses, coteau encore très boisé

Coteaux et pelouses sèches

Les coteaux de l'Astarac supportent des stations végétales d'influence méditerranéenne qui présentent un intérêt écologique : quelques bois remarquables (série mixte Chêne pubescent et Chêne vert) mais surtout diverses variétés d'Orchidées sur des terres de pâturage. Deux zones en particulier ont été inscrites en Astarac au titre de la politique Natura 2000 : la vallée et les coteaux de la Lauze dans le Haut-Astarac ; les coteaux de l'Osse et du Lizet dans le pays d'Anglès..





Une terre en étroite relation avec les Pyrénées

Les Pyrénées constituent le plus beau décor et le paysage le plus impressionnant de l'Astarac. L'ensemble de la chaîne se dresse régulièrement à l'horizon. Leur présence reste intermittente mais beaucoup plus fréquente que dans le reste du Gers et surtout la proximité est telle qu'on a "parfois l'impression de pouvoir les toucher".

Cette proximité se ressent aussi au niveau du climat, plus frais, marqué par des précipitations plus importantes (800 à 900mm au Sud) et des amplitudes thermiques supérieures. Cela se traduit notamment par la présence du Hêtre dans la végétation qui est ici en limite Nord de son aire de répartition. Les accidents climatiques sont également plus réguliers : orages fréquents l'été et un "enneigement" supérieur l'hiver.



Argile à galet, vallée de la Grande-Baise

Quant au sous-sol, il est composé essentiellement de dépôts molassiques issus directement de l'érosion de la chaîne au tertiaire : molasses argilo-siliceuses, caillouteuses (argile à galets) qui donnent une majorité de sols argilo-limoneux aux potentialités agraires médiocres (boulbène majoritairement). Dans le Nord de l'Astarac, l'érosion a mis à jour des dépôts plus anciens (assises calcaires) qui offrent des sols de meilleure qualité (terrefort argilo-calcaire).

La ribère : petites rivières et grands plans d'eau

Les rivières circulent au pied même du coteau dans une étroite ribère à fond plat, abondamment cultivée, ce qui provoque un étonnant contraste avec les paysages des serres. **La taille restreinte des cours d'eau surprend toujours par rapport à l'amplitude des vallées et au relief important.**

Les boisements alluviaux d'Aulnes, de Frênes, ou de Chênes... sont devenus rares. La ripisylve, quand elle n'a pas totalement disparue, n'est constituée la plupart du temps que d'une rangée d'arbres épars de part et d'autre. Elle est généralement mieux conservée dans les vallées secondaires (Lauze, Lizet, Cédon, ou l'ensemble des rivières armagacaises naissantes dans le Pays d'Anglès).



Vallée du Pays d'Anglès



Étiage de la retenue du Lizet



Lac de la Gimone

Les grands réservoirs

Barrage de la Gimone, retenue de l'Astarac, lac de Miélan, ces immenses plans d'eau sont l'une des composantes majeures des paysages de l'Astarac. Ils ont été aménagés en tête de bassin, une implantation stratégique permise par l'étroitesse de la ribère. Au-delà des bouleversements paysagers qu'ils ont entraîné, ces grands lacs ont également modifié les milieux écologiques et abritent, en tant que milieux humides, une faune et flore d'intérêt dont les habitats sont protégés (ZNIEFF). Ils servent principalement à l'alimentation en eau des rivières et l'irrigation mais sont également le support du développement d'activités de loisirs.

Les "boubées", espaces et paysages de transition

Les boubées constituent un espace de transition entre les ribères surexploitées et l'ambiance "sauvage" des coteaux. Elles sont ponctuées d'une multitude de petits bosquets. La végétation varie en fonction de l'exposition (soulan, paguère) et de l'altitude : boisements de Chênes sessiles et de Hêtres (partie moyenne des paguères), boisement de Chênes pubescents (hauteurs des paguères sur sol siliceux ou des soulans sur sols calcaires), pédonculés (terres humides à proximité de la coume), ou boisement mixte (partie inférieure des soulans).

Paradoxalement c'est dans les boubées que se trouvent les plus importants massifs domaniaux comme le Bois de Berdoues, la forêt de Montpellier et de Savis....

Les espaces boisés sont plus nombreux dans le Nord de la l'Astarac où les vallonnements sont plus marqués. Dans le Sud, ribères et boubées se confondent en un long glacis en pente douce et il ne subsiste que de petits boscs isolés où les essences acidiphiles prédominent comme sur les coteaux. Sur les terres les plus pentues des vallons, on compte également quelques friches.



Boscs isolé dans la boubée au Sud de la vallée du Gers et au-delà la serre boisée



Paguère des vallons qui se succèdent



Une polyculture-élevage traditionnelle pour un terroir contraignant

Le relief accidenté et le substrat molassique de l'Astarac offrent **des sols très variés aux potentialités agraires globalement faibles**. A la Ribère, la Boubée, la Serre, le Soulan ou la Paguère correspondent des types de sols différents en fonction des expositions, de l'altitude et des pentes.

Cette mosaïque de sols, calquée sur le modelé, induit **une certaine répartition des cultures** directement lisible dans le paysage :
 - à l'échelle de la vallée où **boubée et ribère cultivée s'opposent nettement aux serres boisées** ponctuées de pâturage
 - **au sein de chaque vallon**, qui descend de la boubée (et plus au nord des serres), où **alternent presque toujours bois, prairies, et cultures**.

L'Astarac est **un terroir profondément polycole**, marqué par la présence encore importante de **l'élevage** qui seul permet de valoriser les terres les plus pentues.

Les transformations de l'agriculture ont quand même profondément modifié les paysages. Au-delà de l'agrandissement des parcelles et de la disparition des éléments fixes du paysage, d'autres tendances lourdes sont observables :

- **la vigne a presque totalement disparu**, il n'en reste que quelques lambeaux épars
- les prairies des fonds de vallée ont cédé la place aux grandes cultures irriguées
- **les coteaux s'enrichissent** par abandon de terres pentues autrefois vouées surtout à l'élevage

Une polyculture au sein de chaque vallon

Le vallon est l'élément de base des paysages. Il relie la ribère au sommet du coteau dans la boubée mais également au coeur du coteau dans le Nord. Dans l'Astarac, chaque vallon est une **unité de production polycole** avec ses bois, plutôt sur la paguère ; ses prairies, sur les soulans parfois pentus ; ses cultures, dans les terres alluvionnaires des coumes. La diversité de situations est telle qu'il est impossible de définir de véritables règles de répartition. Seule permanence, **les parcelles restent cantonnées à l'échelle du vallon** et ne s'étendent qu'exceptionnellement sur plusieurs vallons successifs.

Les cultures sont principalement des céréales à paille, des cultures fourragères, ou des oléagineux et plus que rarement le maïs. Au coeur de ses vallons, de très nombreuses retenues collinaires ont été aménagées et s'imposent comme un nouvel élément de la mosaïque agraire.



Vallon, élevage et retenue collinaire



Ombrée et soulan dans un vallon de coteau



retenue collinaire



Succession des vallons au sein de la boubée



Les ripisylves des ruisseaux plus ou moins conservées



Vallons cultivés, coteau de la Gimone au Nord



Opposition Serre-Ribère et polyculture des vallons dans la boubée
Source : vue aérienne, photographie IGN

L'élevage : de l'ambiance d'alpage des coteaux aux fermes d'exploitations

Malgré un net recul des surfaces en herbe ces 30 dernières années (de 42% à 26% de la SAU), l'Astarac reste la **principale terre d'élevage du Gers**. L'essentiel des prairies se concentre dans les terres à forte pente des coteaux impropres à la mise en culture.

Il s'agit encore d'un polyélevage : bovins principalement (55% du cheptel) mais aussi ovins, porcins et très minoritairement caprins et équins (3% du cheptel). Aux cotés de ces élevages traditionnels, l'aviculture s'est également considérablement développée en Astarac (35% de la production départementale de volaille et de gras).

L'importance des activités d'élevage se traduit par la **concentration sur ce territoire d'un très grand nombre de bâtiments agricoles modernes** qui posent, de par leur nombre, des problèmes plus aigues d'intégration. En Astarac, plus qu'ailleurs, une politique mérite d'être menée en faveur d'une gestion globale des sièges d'exploitations agricoles (fonctionnalité et ergonomie des aménagements, intégration paysagère...).



Le développement de la maïsiculture dans les ribères

En moins de 30 ans **les surfaces en maïs ont presque doublé** en Astarac (de 14 à 26% de la SAU). Ce dernier se concentre principalement dans les ribères où il règne parfois exclusivement. Il est plus présent à l'Ouest et surtout au Sud où il s'étend également dans les boubées au relief adouci. Les multiples séchoirs, traditionnels ou modernes, témoignent de l'importance de cette activité dans l'agriculture locale.



Contraste entre la ribère cultivée, vouée à la maïsiculture, et la Serre boisée
CAUE, Arbre et Paysage 32 - Inventaire des Paysages du Gers



La monoculture du maïs s'étend sur les boubées, du haut de la serre à la ribère
Pays et Paysage, les Entités Paysagères du Gers



L'Astarac couvre un quart de la superficie du département mais n'abrite que 15% de la population environ. Il se caractérise par l'**extrême dispersion de l'habitat**, une densité des constructions plus faible, un maillage «urbain», villageois, plus lâche où alternent :
 - quelques rares bourgs et bourgades, souvent des bastides, situés principalement dans les vallées ou le long des grands axes de communication (RN 21, D 929, D3)
 - de très nombreux petits villages disséminés sur les coteaux, à l'écart des routes, qui la plupart du temps, n'ont aucun centre aggloméré.
 Il s'agit de **villages-églises, d'anciennes paroisses désertées**, de petits castelnaux où ne subsiste, aux cotés des bâtiments publics qu'une église ou une simple chapelle, le reste d'une motte féodale ou d'un château plus ou moins conservé ou remanié.

L'essentiel de l'habitat est composé de **maisons isolées qui ponctuent les boubées ou s'égrainent le long des serrades** sur les coteaux. Il s'agit, la plupart du temps, d'anciennes fermes avec leur forme caractéristique en «équerre», en pierre au Nord ou en terre crue au Sud. Cet habitat traditionnel a particulièrement souffert du déclin démographique lié à l'exode rural et notamment dans le Sud où de nombreuses "maisons d'argile" ont disparu ou sont en ruine, malgré les acquisitions et restaurations entreprises par des étrangers.

Le développement pavillonnaire dans quelques communes trahit parfois un léger renouveau démographique mais cela reste très localisé à proximité des bourgs (Mirande, Masseube), le long des grands axes (D929 et RN21) où dans l'aire d'influence des grandes villes (Tarbes au Sud-Ouest, Auch au Nord).

Des "maisons d'argile", un patrimoine architectural rare mais détérioré

Dans l'architecture traditionnelle, on distingue aisément deux zones :

- le **Nord de l'Astarac** où les maisons sont majoritairement en appareillage grossier de moellons de pierre (**grès** ou plus rarement calcaire)
- le **Sud**, où les constructions sont bâties en **terre crue, une architecture originale** par son aspect, son empreinte dans le paysage et unique en Midi-Pyrénées par la diversité des techniques de construction utilisées : pisé, torchis, damier... autant de visages et autant de paysages.

Toutes ces constructions constituent un véritable patrimoine architectural, ethnographique, mais également paysager. Il est d'autant plus précieux qu'il est «fragile». Les maisons se détériorent et disparaissent beaucoup plus vite en cas d'abandon et en matière de restauration, les techniques restent trop méconnues, marginales.



Maison en pisé, appareillage de gros blocs de terre compactée



Maison pignon à colombage, avec torchis en remplissage entre les pan de bois



Cabane en damier : mélange de mottes et de galets, appareillage spécifique vers le Magnoac



Maison en motte au coeur de Miélan, briques crues moulées et séchées au soleil

Les "fermes-équerres"

Si les matériaux sont différents, quelque soit le terroir, un type domine dans les vieilles maisons paysannes : **la ferme-équerre**. Dépendance et logis s'agencent en "L" tournant le dos à l'Ouest et au Nord, et délimitant une petite cours ouverte vers l'Est et le Sud.

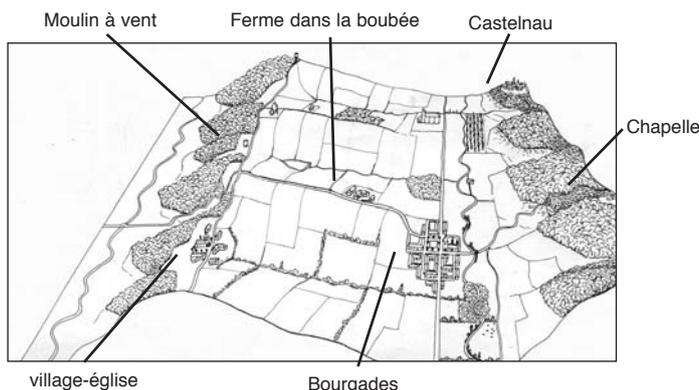


Ferme équerre avec treillis en bois caractéristique qui éclairait et ventilait les annexes



Plusieurs fermes-équerre dispersées dans la Boubée à Duffort et au loin les coteaux de la petite Baïse et de la Baïsole

Ferme-équerre en ruine à Barcugnan



Castelnaud de Durban et son château en ruine

Chapelles, mottes, châteaux... lieux et patrimoine des coteaux

Les coteaux francs et massifs de l'Astarac offrent **une multitude de sites perchés**, mamelons, promontoires, identifiables souvent par leur seule toponymie : tuco, tupé, pouy. Poste d'observation sur les campagnes environnantes, sites défensifs naturels, ils ont été très tôt **des lieux privilégiés pour les implantations humaines**. Sur chaque coteau, en serpentant le long des serrades ou à proximité, on découvrira ainsi successivement moulins à vent, chapelles, tumulus, mottes castrales, châteaux, petits castelnaux...

Les mottes castrales sont particulièrement nombreuses. On en a dénombré au moins une centaine et parmi elles, les plus impressionnantes et les mieux conservées du Département : Moncassin, Duffort, Sarraguzan, Samaran, Panassac... Isolées ou au coeur d'un petit castelnaud, elles supportent encore parfois un château, **simple «castet»** plus ou moins remanié, plus ou moins conservé. Ils sont assez nombreux et en particulier les simples tour-salles. Les chapelles sont particulièrement remarquables tant par leur densité que par leur aspect assez homogène : **petite chapelle gasconne à l'allure romane** avec sa nef unique, son amban, son clocher mur.... Il ne reste par contre plus beaucoup de moulins à vent et ceux qui subsistent sont souvent en mauvais état.



Motte de Moncassin qui domine la Baïse



Motte et cimetière de Sarraguzan

Discrets, secrets pour la plupart, tous ces lieux, en plus de leur valeur patrimoniale, historique, présentent souvent un **double intérêt paysager** :

- ce sont des repères, des balises dans le paysage,
- ce sont des postes d'observation d'où l'on découvre d'impressionnants panoramas.



Moulin éventré, Saint-Blancard.



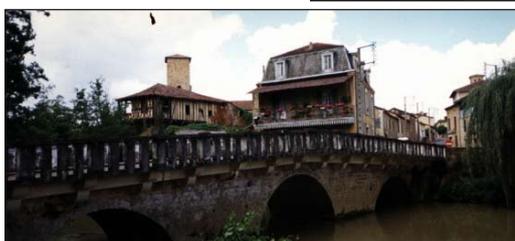
Chapelles "romanes" de Libou, Brétous et Theux, isolées sur les coteaux



Bourgs et bourgades des ribères

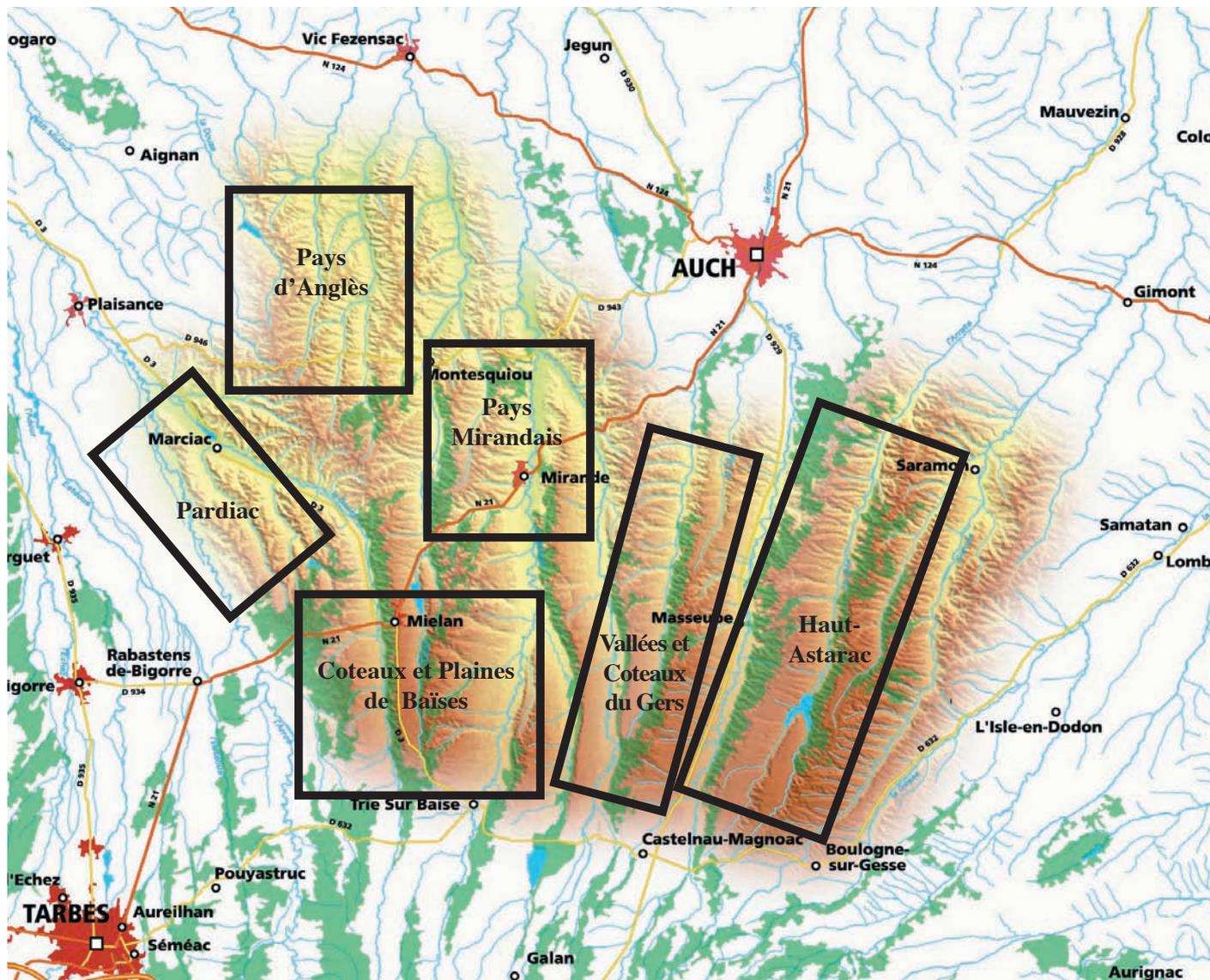
Les innombrables petits villages des coteaux et leur patrimoine diffus que l'on découvre patiemment, s'opposent aux petits centres urbains implantés principalement dans les vallées et que l'on relie rapidement par les grandes routes. Ils sont très peu nombreux et s'y concentre le patrimoine le plus monumental. Il y a en fait **un centre urbain dans chaque vallée principale**, pour la plupart des **Bastides** - Mirande (Grande-Baïse), Marciac (Boués), Masseube (Gers), Miélan (sur le coteau qui domine l'Osse) - mais on compte aussi quelques bourgs ecclésiastiques comme Simorre et Saramon (Gimone). Il y a toutefois deux exceptions notables :

- l'étroite vallée de l'Arrats, avec la position très au Nord, de Castelnaud-Barbarens
- le "Pays d'Anglès" où les logiques sont différentes.



Église fortifiée de Simorre, village de Castelnaud-Barbarens, Pont de Seissan, et plan régulier de la bastide de Marciac

Cartographie d'assemblage des sous-entités



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Cartographie des sous-entités :

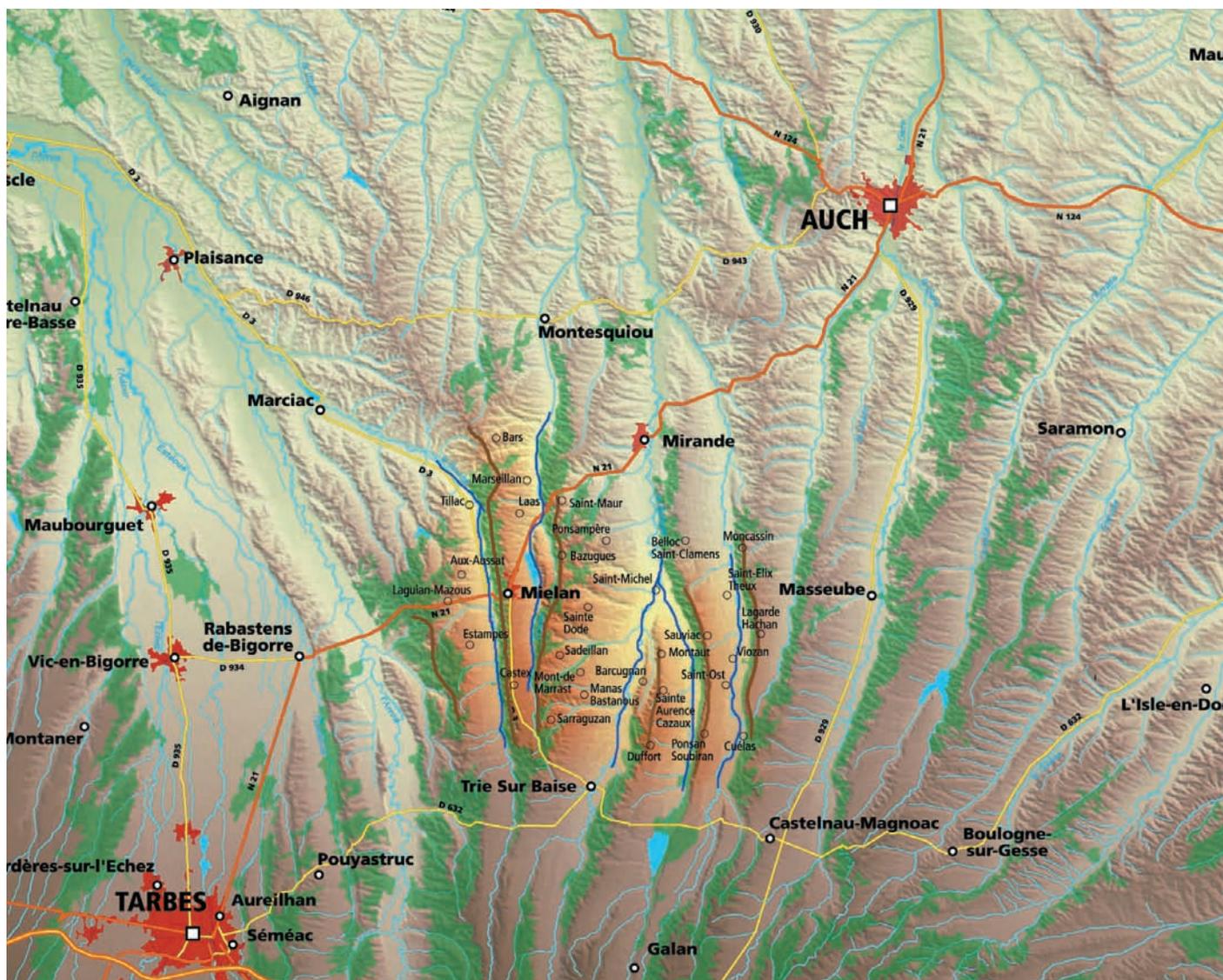
Chaque sous-entité est cartographiée de manière identique :

- un éclairage ponctuel est apporté sur le territoire concerné, les contours sont volontairement lâches et flous de manière à rendre compte des zones de contact et de transition permanente qui caractérisent les paysages du Gers
- apparaissent uniquement le nom des communes de la sous entités, quelques communes limitrophes et les principaux bourgs avoisinants

Sont également soulignés des éléments structurants du cadre physique (coorespondant à une logique de bassin hydrographique)

- en bleu, les cours d'eau principaux autour desquels s'organise la "sous-entité"
- en marron, les crêtes importantes qui peuvent servir de repères et de délimitation à la "sous-entité"

COTEAUX ET PLAINES DE BAÏSES : paysage typique des vallées



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

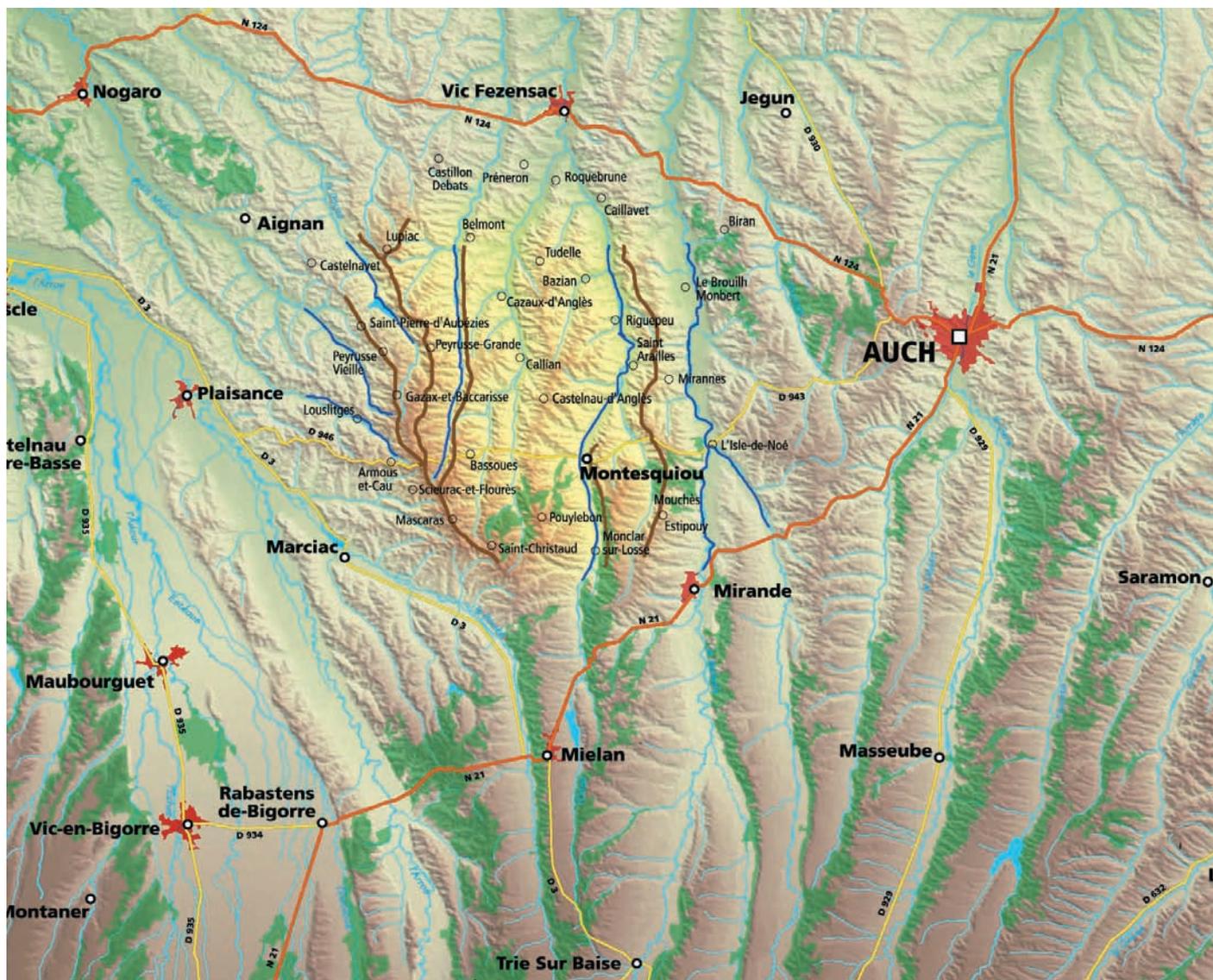
Au Sud du département, les vallées du Bouès, de l'Osse, de la Grande-Baïse, de la Baïsole, de la Petite-Baïse, du Sousson et du Gers avec leur profil similaire forment **un ensemble paysager très homogène**.

Les petits rus affluents n'ayant pas encore creusé le relief secondaire, c'est ici que la dissymétrie originale (originelle) des vallées est la plus visible. Le contraste est net entre :

- la boubée et la ribère qui se confondent et forment un **long glacis en pente douce** cultivé et largement consacré au maïs
- les coteaux abrupts, d'imposants **ourlets boisés continus** (Serre, Coustère).

Toutes les maisons ou presque sont construites avec l'argile des champs et ce petit terroir fait figure de véritable **conservatoire des techniques de construction en terre crue**. Cet ensemble paysager homogène ne compte aucun centre-urbain véritable et l'éloignement des grandes villes ne favorise pas son renouveau démographique.

LE PAYS D'ANGLÈS : un Gers préservé autour de Bassoues et Montesquiou



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Extrémité Nord-Ouest de l'Astarac, le Pays d'Anglès est un noeud stratégique entre Adour et Garonne, **une zone de contact** à la fois avec la Rivière Basse, l'Armagnac, la Ténarèze et le Pays d'Auch. Le **relief confus en apparence** est lié à la naissance d'une multitude de petits cours d'eau secondaires qui se succèdent d'Est en Ouest :

- les rivières armagnacaises (Midour, Douze, Gélise, Auzoue)
- la Guiroue, la Baradée et le Lizet, petits affluents de l'Osse

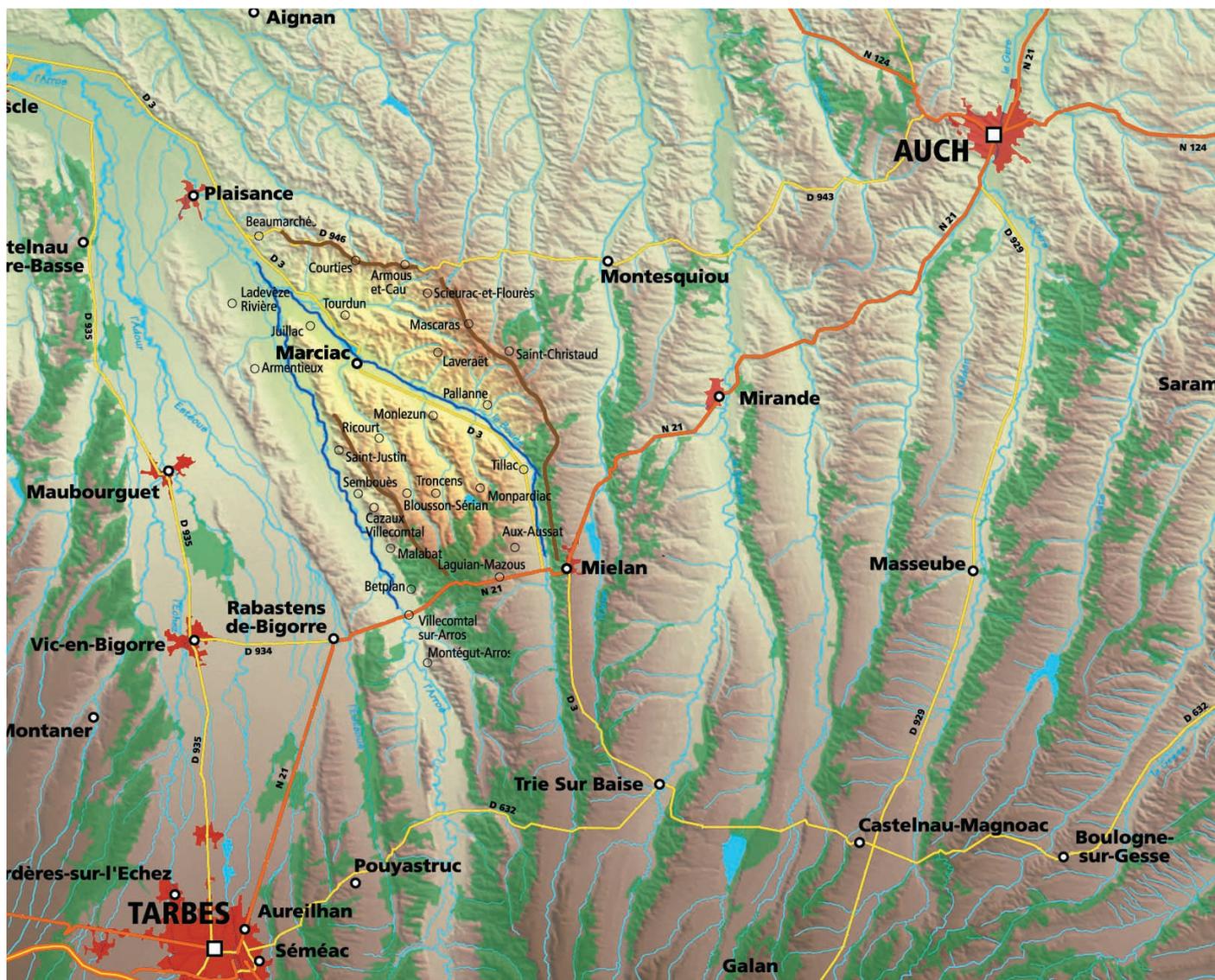
Aucune de ces rivières est issue de Lannemezan et à l'exception de l'Osse, **toutes naissent au coeur du pays**.

Ces petites vallées encaissées offrent des **paysages agraires diversifiés** présentant un certain équilibre. Bois, terres d'élevage et cultures ne s'opposent pas mais se côtoient harmonieusement. Dans les ribères resserrées, la maïsiculture se fait plus discrète. En plus de ses paysages les mieux "préservés", l'image d'une campagne intime et du Gers traditionnel, le pays d'Anglès abrite également un **dense patrimoine bâti** et dispose d'un **potentiel touristique** de premier plan. Il est traversé par deux itinéraires importants:

- la Ténarèze, du Nord au Sud, avec les églises remarquables de Saint-Christaud, de Peyrusse Grande et de Lupiac, berceau de d'Artagnan
- la route des bastides et des castelnaux, d'Est en Ouest, qui relie les deux principales bourgades : Montesquiou, village perché et Bassoues la Bastide au donjon prestigieux.

À l'écart de ces routes, sur les hauteurs, les petits villages sont pour la plupart d'anciens castelnaux avec la présence remarquable de **nombreuses tours-portes** : Saint-Arailles, Castelnau d'Anglès, Callian, Bazian, Montesquiou, Pouylebon... Si la structure originelle est préservée, le bâti est souvent dégradé et les vieilles maisons, dans lesquelles se mêlent grès et de torchis, subissent l'usure du temps. Ils symbolisent à eux seuls la fragilité de ce territoire à la fois **authentique et peu humanisé, central et paradoxalement enclavé** ...des atouts autant que des handicaps.

LE PARDIAC : un Astarac en miniature dans le pays de l'Adour



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Le Pardiac est situé aux confins Sud-Ouest de l'Astarac, au-delà de la Ténarèze, dans le bassin versant de l'Adour. Il est composé d'une large plaine, celle du Bouès - qui oblique à partir de Tillac pour rejoindre l'Arros au-delà de Marciac - et de part et d'autre, d'un ensemble au relief confus découpé par des petits cours d'eau affluents : le Lys rive droite, le Laus et le ruisseau de Cabournieu rive gauche.

A peine naissants et déjà confluents, **ces ruisseaux ont creusé de petites vallées** au relief accidenté, à la fois cultivées et sauvages où les champs cotoient bois et pâturages sur les terres aux pentes impressionnantes.

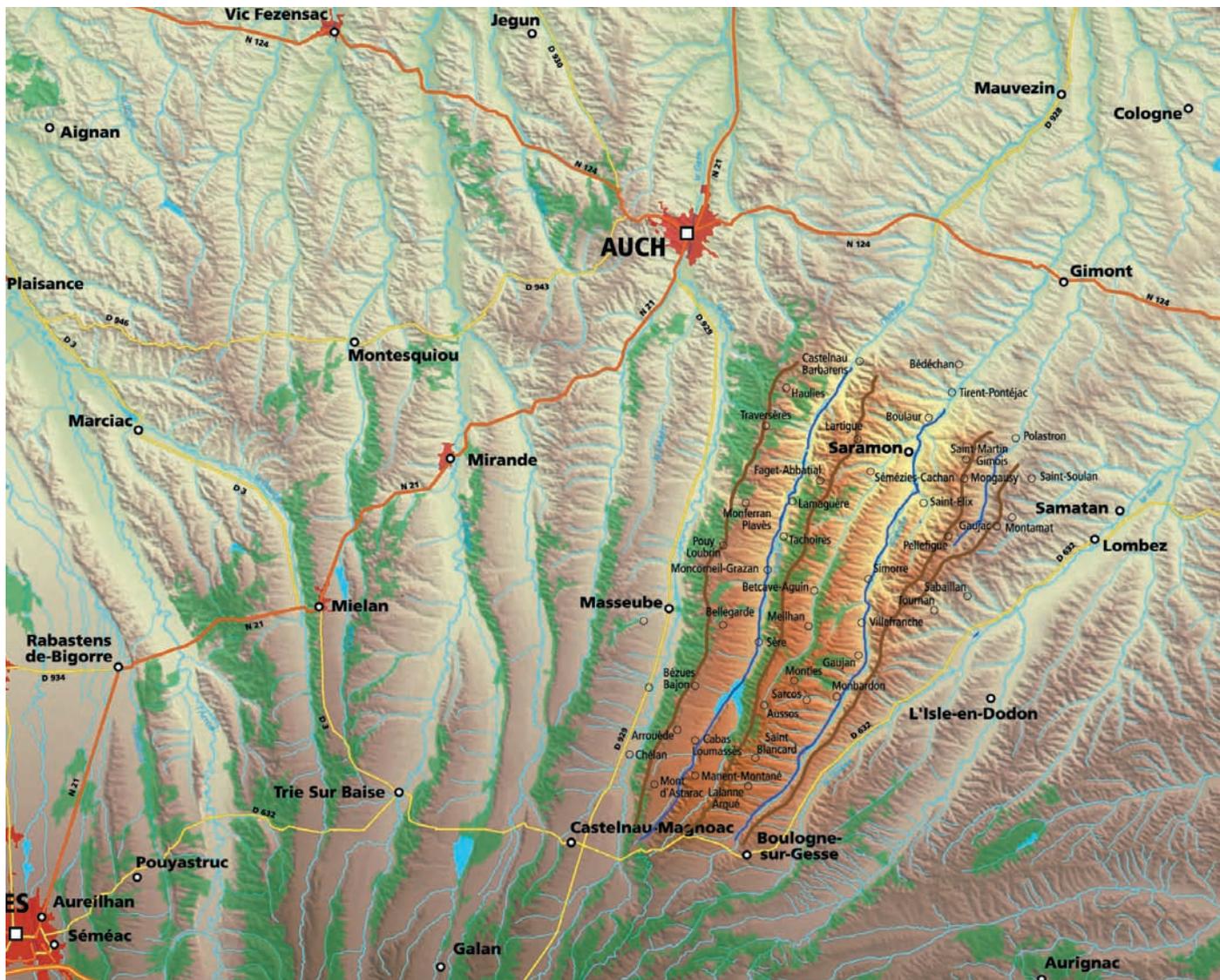
Le Pardiac est un «coin perdu» à l'écart des grandes routes. On le contourne ou on le traverse rapidement sans s'en rendre compte, en empruntant la D3 au coeur de la plaine avec ses paysages monotones de champs de maïs qui annoncent la Rivière Basse.

Le castelnau de Monlezun, capitale de l'ancien comté, a été supplanté par Marciac. Tandis que du premier il ne reste que les ruines impressionnantes du château, le belle Bastide est devenue un chef lieu actif et festif, site majeur en Midi-Pyrénées.

Ce "petit éventail" compte également d'autres curiosités : Tillac, l'un des rares castelnaux de fond de vallée, mais aussi les villages perchés de Saint-Justin et Cazaux-Villecomtal d'où l'on domine le large sillon de l'Arros qui borde à l'Ouest le Pardiac et d'où l'on perçoit les coteaux de Bigorre.

Une accumulation de signes révèle l'enclavement et l'abandon du territoire : ruines éparées, friches, maillage du bâti très lâche...

LE HAUT-ASTARAC : l'Arrats et la Gimone



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Le Haut-Astarac correspond à la frange orientale de l'Astarac. Il recouvre globalement les **deux vallées jumelles de l'Arrats et de la Gimone** et constitue un espace tampon entre le Savès toulousain et le cœur de l'éventail gascon. Celles-ci se distinguent du Gers et de la Save qui les encadrent par leur caractère resserré, leur relief accidenté de part et d'autre d'une **étroite ribère**.

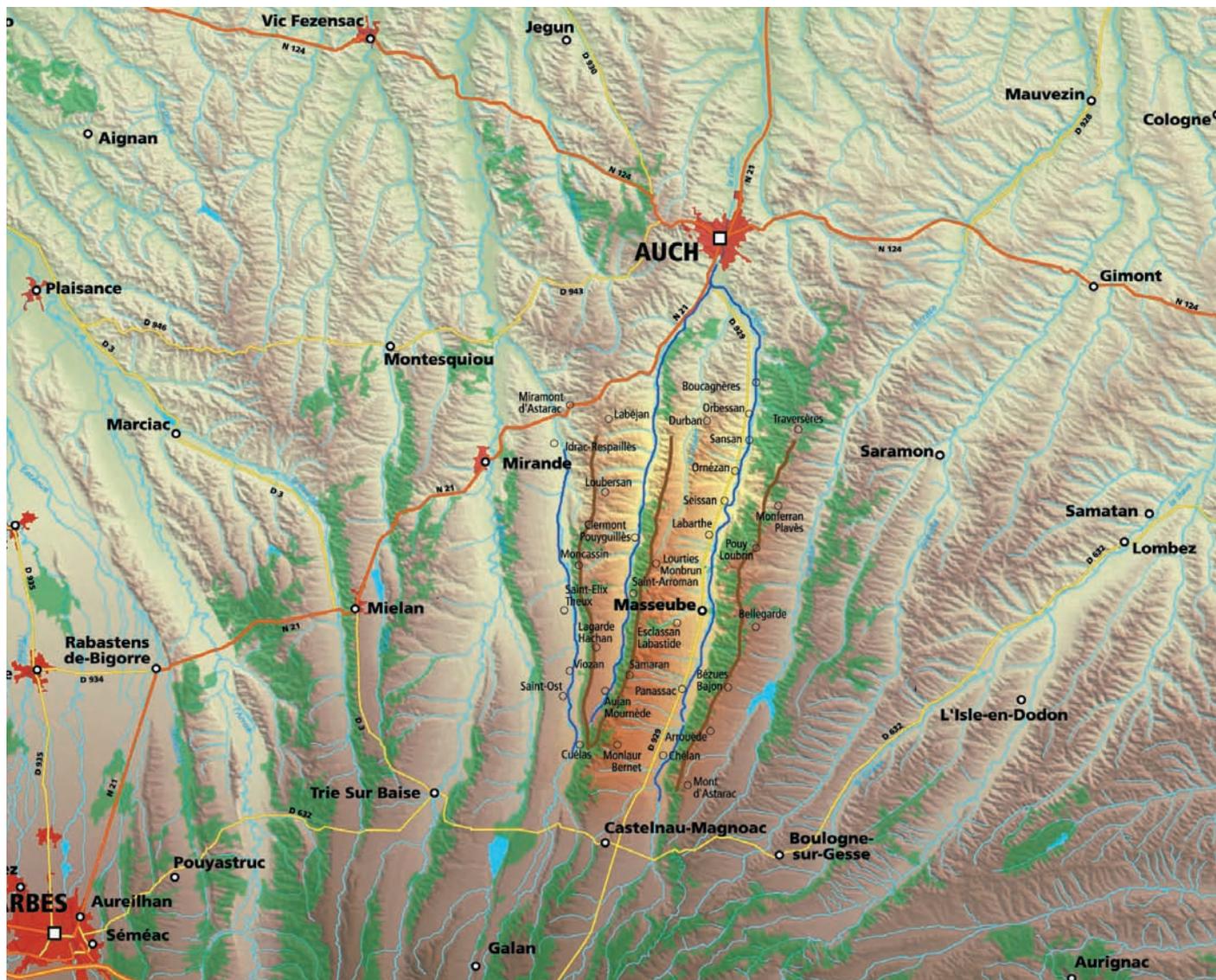
Les coteaux bien que cultivés conservent leur **aspect sauvage** avec de nombreux micro-versants pentus laissés aux bois et aux prairies à l'image des pelouses sèches (zone Natura 2000) de la petite vallée de la Lauze qui s'est insinuée entre les deux rivières.

Le pisé à disparu et le torchis et la brique crue se mêlent au grès et au calcaire ou même à la brique cuite au Nord-Est. Cette dernière est de plus en plus présente aux abords de la Marcaoué, frontière du Savès au modelé plus ample et aux grandes parcelles céréalières.

Au Sud, les deux immenses réservoirs aménagés en tête des rivières constituent une zone de transition avec le Magnoac plus montagnard.

Les seuls centre-urbains sont les bourgades de Simorre et Saramon sur la Gimone. La situation démographique des communes est très contrastée entre les secteurs enclavés et ceux plus proches des dynamiques auscitaines ou toulousaines qui ont pu connaître un regain démographique.

VALLÉES ET COTEAUX DU GERS : un axe central au cœur de l’Astarac



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

L'ensemble formé par les vallées du Gers et du Sousson au-delà de Marseube et jusqu'à Auterive s'affirme comme le "noyau central" de l'Astarac, un "axe de symétrie" où se mêlent équitablement les influences atlantique, méditerranéenne et même montagnarde.

Les vallées et les **ribères planes** sont déjà larges. Les paysages sont ouverts, amples et marqués par une **agriculture plus intensive** : grandes parcelles de maïs dans la ribère ou de céréales à pailles dans les boubées voire certains endroits des coteaux aux sols calcaires moins contraignants.

Les altitudes restent très élevées et si le relief apparaît plus doux dans l'ensemble, il se révèle encore souvent accidenté notamment dans les coteaux et particulièrement au Nord vers Haulies et Boucagnères.

Une large partie de la zone se trouve intégrée dans l'aire d'influence auscitaine et on observe une **péri-urbanisation diffuse**, favorisée par les grands axes de circulation des vallées (D150 pour le Sousson et surtout D929 pour le Gers).